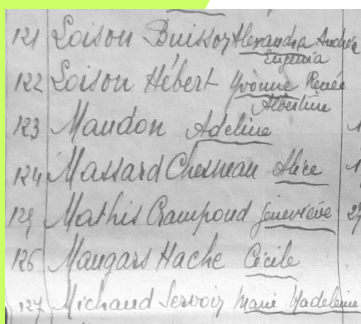




Extrait Liste électorale Chartainvilliers 1945

Début 1945, la Sécurité sociale et le congé maternité rémunéré n'existent pas encore. Une partie de notre actuelle protection sociale est assurée par les communes. Ainsi, le 17 janvier 1945, le Conseil municipal de Chartainvilliers fixe à 20 F (dans une fourchette de 15 à 22,50 F imposée par la Préfecture) le montant de l'allocation journalière aux femmes en couche de la commune.

Durant le mois de février 1945, les gendarmes viennent arrêter Adolphe Bonnet, 35 ans, charcutier à Chartainvilliers, sous l'inculpation de trafic illicite et de marché noir. M. le Préfet d'Eure-et-Loir formulera à son encontre un internement administratif de trois mois et prononcera la fermeture, pour 3 mois à compter du 5 mars 1945, de la boucherie-charcuterie Bonnet pour abattage clandestin et hausse illicite. [ADales28, L'Indépendant 25/02, 01/03 et 04/03/1945]

Réunis à Yalta (Crimée), du 4 au 11 février 1945, les « Trois » (Roosevelt, Churchill et Staline) définissent les conditions d'occupation de l'Allemagne et invite la France à participer à celle-ci. [ADales28, L'Indépendant 14/02/1945]

Le 22 février 1945, Marcel Savonneau décède en déportation, un an après Daniel Servoin son camarade d'infortune. Sa famille ne sera informée officiellement qu'en janvier 1947 de cette fin tragique.

Dans sa séance du 3 mars 1945, le conseil municipal procède à la révision de la liste d'assistance médicale gratuite, ainsi qu'à l'évaluation des biens communaux arrêtée sur les chiffres suivants : Presbytère : 75 000 F ; Église : 75 000 F ; Mairie / École : 150 000 F ; Cimetière : 10 000 F ; Arsenal : 50 000 F ; Jardin école : ; Place du Frou : 5 000 F ; Mobilier presbytère : 3 000 F ; Mobilier église : 7 000 F ; Mobilier École/Mairie : 10 000 F. [Cmunicipal 03/03/1945]

Fin mars, un chauffeur de la batterie de M. Alleaume a soustrait 11 kg de haricots à M. Benoist. Malgré la restitution, une plainte est déposée. [ADales28, L'Indépendant 01/04/1945]

Le Tribunal correctionnel de Chartres condamne, le 9 avril, à 600 F d'amende avec sursis, deux réfugiés résidant à Chartainvilliers, pour vol de pommes de terre près d'un camion accidenté. [ADales28, L'Écho Républicain 11/04/1945]

Dans la première liste des atrocités ou exactions commises par l'occupant en Eure-et-Loir, élaborée par le Comité Départemental des crimes de guerre allemands, au titre des affaires ayant entraîné la mort figure « L'attaque des enfants Fertel dans la plaine de Chartainvilliers : 1 victime ».

Chaque affaire doit être soumise à une instruction judiciaire. [ADales28, L'Indépendant 08/04/1945]

29 avril 1945 : Premier vote des femmes

Un demi-siècle après celles de Nouvelle-Zélande (1893), en France, depuis l'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire, « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

C'est lors du 1^{er} tour des élections municipales du 29 avril 1945, qu'à Chartainvilliers, comme dans toute la France, elles

1945 : Premiers votes des femmes

Le 29 avril 1945, quarante-huit ans après les néo-zélandaises, lors du renouvellement des conseils municipaux, 66 électrices de Chartainvilliers déposent leur premier bulletin de vote dans une urne. Trois autres scrutins se dérouleront durant l'année 1945, où elles pourront exercer ce droit de citoyenne.

Une étape sur la longue route de l'émancipation des femmes qui attendront encore 20 ans (13/07/1965), pour avoir un emploi et un compte en banque sans l'autorisation de leur mari et disposer librement de leurs biens propres.

Quant au droit à l'intégrité physique, et au respect de leur corps, ... le combat continue encore aujourd'hui.

exercent pour la première fois ce droit à participer à la vie politique de la cité.

Sur les 165 inscrits de la liste électorale de la commune, elles sont 82 femmes. Si aucune n'est candidate, elles sont néanmoins 66 (80,5 %) à déposer un bulletin dans l'urne, soit bien plus que les hommes qui ne sont que 60 sur 83 (72,3 %) à venir accomplir leur devoir électoral. Il est vrai que pour ces derniers, la présence sur la liste électorale de prisonniers non encore rentrés (4 à 5), d'un déporté qui ne reviendra jamais, et de jeunes accomplissant leur service militaire (4 à 6) pénalise le niveau de participation.

Parmi les 66 femmes venues déposer leur premier bulletin de vote, 26 déclarent une activité professionnelle : 17 Cultivatrices, 3 Domestiques, 2 Ouvrières agricoles, 1 Bourrelière, 1 Chiffonnière, 1 Commerçante et 1 Institutrice.

Leur moyenne d'âge est de 50 ans (5 ans de plus que les hommes), la plus jeune à 22 ans et la plus âgée 79 ans.

21 d'entre-elles sont nées dans le village.

À l'issue de ce 1^{er} tour de scrutin municipal, du 29 avril 1945, où 126 bulletins ont été déposés dans l'urne, et 122 exprimés, sont élus : MM DELORDRE Mary (83 voix), BOURGEOIS Félix (83 voix), HEBERT Michel (78 voix), GALLE Augustin (68 voix), FOUQUET Pierre (67 voix).

Puis viennent : BENOIST Vincent (59), LAGNEAU Henri (56), HEREAU Léon (52), BUISSON Charles (41), LAIGNEAU Marcel (37), REIGNIER Florida (36), FORTIN Henri et DUNAS Léonce (32), DELAPORTE Aristide (31), HYGNEAU Paul et CHEVALLIER Paul (30), ...

Lors de ce vote, le Maire sortant est mis en ballottage. La première femme, REIGNIER Florida (Bourrelière) obtient 36 voix (29,5 %), puis viennent : LOCHON Constance 12 voix ; SERVOIN Marie-Madeleine (Institutrice) 11 voix, ainsi que GUAREAU Simone (Épicière) ; puis 4 autres femmes, Cultivatrices, DHUIT Yvonne (8 voix), HYGNEAU Henriette (6 voix), LAGNEAU Alice (6 voix), LOISON Henriette (6 voix).

Entre les deux tours du scrutin municipal les habitants de Chartainvilliers, comme de toute la planète, ont appris que le 8 mai, « l'Allemagne nazie a capitulé sans conditions », mettant ainsi fin, sur le sol européen, à cinq années de guerre.

Pour célébrer cette nouvelle, le Gouvernement Provisoire de la République alloue la somme de 5 fr. par enfant pour offrir un goûter aux écoliers de France à l'occasion de la Victoire. [ADales28, L'Eure-et-Loir, 13/05/1945]

Pour autant, le retour des prisonniers ne se fait qu'au compte-goutte (Pesneau Joffre et Chesneau Albert en mai, Dhuit Abel en juin,...).

Le dimanche 13 mai, les électrices et électeurs du village complètent le conseil municipal. 135 se déplacent dans l'isoloir (130 exprimés) pour élire : MM LAGNEAU Henri (68 voix), BENOIST Vincent, Maire sortant (66 voix), CHESNEAU Albert (57 voix), DUNAS Léonce (53 voix), HEREAU Léon (49 voix). Puis viennent : LOCHON Fernand (47), DHUIT Abel (46), LAIGNEAU Marcel (45), FORTIN Henri (42) et suivent 20 électeurs qui obtiennent 25 voix ou moins.

Alors que 73 d'entre elles (89,02 %), sur 82 inscrites, ont participé à ce scrutin du 2^e tour, seules deux femmes, non-candidates, obtiennent des suffrages : REGNIER Florida, 5 voix et GARRAUD Simone, 2 voix.

Au cours de cette journée, à partir de 15 heures, à Chartainvilliers, se déroule une vente aux enchères au profit du Livret de l'absent. Les produits mis à la vente sont : mouton, volailles, pâtisseries, vin, vaisselle, sucre, tabac, huile, etc... Une buvette permet de se désaltérer et des casse-croûtes sont proposés.

En soirée, les électeurs et électrices peuvent, comme le dimanche précédent, se dégourdir les jambes et commenter les résultats des élections municipales et plus sûrement célébrer dans la liesse la capitulation de l'Allemagne nazie, le retour de la Paix, ainsi que des premiers prisonniers, en participant à un grand bal au profit des prisonniers et déportés. [ADales28, L'Indépendant 7/05/1945]

En ce mois de mai 1945, quatre trains par jour (6 h 31, 12 h 20, 17 h 25 et 19 h 40) permettent de se rendre en deux heures et huit minutes à Paris Montparnasse, ou d'en revenir (6 h 20, 9 h 10, 12 h 35 et 18 h 07) depuis la halte de Saint-Piat. [ADales28, L'Indépendant 16/05/1945]

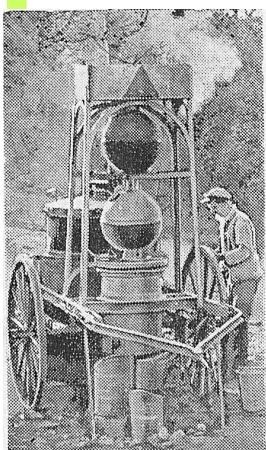
Vincent Benoist, réélu Maire

Dans la soirée du 17 mai 1945, neuf membres du nouveau conseil municipal (un prisonnier de guerre élu est absent), procèdent, sous la présidence de HEREAU Léon (doyen), à l'élection du Maire. Ils reconduisent M. BENOIST Vincent Maire, au 2^e tour, par 5 voix contre 4 à M. GALLE Augustin.

Sous la présidence du Maire, M. DELORDRE Marie, 4 voix, est élu Adjoint au 3^e tour de scrutin, au bénéfice de l'âge, contre M. Henri LAGNEAU, 4 voix et une à M. BENOIST Vincent.

À cette époque, de forts liens existent entre les villages, qui perdureront jusqu'à la fin de la deuxième décennie du XX^e siècle, et l'Amicale fraternelle des anciens combattants de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers organise, le 20 mai 1945, à Saint-Piat une grande fête au profit des prisonniers déportés des trois communes, sous la tente du Bal des fleurs (1 000 places). Ventes aux enchères (1 mouton et nombreux lots), tombola sont au programme, ainsi qu'un grand bal nocturne. Le 21 mai, à 16 heures, se déroule, selon les mêmes conditions, un grand bal. [ADales28, L'Eure-et-Loir 20/05/1945]

Pour tenter de limiter l'inflation et la fraude, du 4 au 15 juin 1945, il est procédé à un vaste échange des billets en circulation en France. [ADales28, L'Indépendant 03/06/1945]



Alors que le nouveau conseil municipal de Chartainvilliers, réuni le 12 juin, procède à l'élection des représentants à la Commission de révision de la liste électorale, il fixe au lundi 18 juin, la date d'ouverture des États généraux de la Renaissance française dans la commune.

Suite aux réclamations formulées par les habitants de la rue de l'église concernant les évaporations nauséabondes dégagées par l'alambic. Il décide d'installer, provisoirement, le bouilleur de cru sur l'emplacement qui entoure le château d'eau situé entre la route de St-Piat à Chartainvilliers et la rue Juive [actuelle rue du Puits].

Alors que sa dénonciatrice, habitant Grogneul, vient d'être condamnée à 3 ans de prison et à l'indignité nationale, le 3 juillet 1945, après une cérémonie religieuse, en l'église de Saint-Piat, à la mémoire de Marcel BINET, adjoint au Maire de St-Piat, mort dans le train de sa déportation, l'Amicale des Anciens Combattants de Saint-Piat, Mévoisins et Chartainvilliers organise une manifestation au monument aux morts de la commune « pour honorer de la façon la plus éclatante la mémoire du héros disparu ». [ADales28, L'Eure-et-Loir 01/07/1945]

La réunion des États généraux de la Renaissance française a lieu, dans la commune, le 18 juin 1945, cinq jours avant que ne se tienne à Chartres, sous l'égide du Comité Départemental de Libération, l'Assemblée départementale des États généraux de la Renaissance Française qui envoie 15 délégués aux États Généraux à Paris les 10 au 13/07/1945. [ADales28, L'Indépendant 25/06/1945]

Émanation du Conseil National de la Résistance, ces États généraux, initiés en septembre 1944, avaient pour intention, « de permettre au peuple, en l'absence d'élections, de formuler ses attentes et d'être associé à leur mise en œuvre ».

Loin de Chartainvilliers, à San Francisco aux États-Unis, le 26 juin 1945, les délégués de 50 pays approuvent la charte de l'O.N.U. qui affirme dans son préambule :

« Nous, Peuples des Nations Unies

Résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indiscibles souffrances, ... ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies. »

Son article 1^{er} indique : « Les buts des Nations Unies sont les suivants :

Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : ...

Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde ... »

À la fin juin 1945, les élus municipaux Carnutes sont confrontés à la qualité de l'eau distribuée aux habitants.

En effet, « Suite aux résultats de l'analyse de l'eau faite par la station agronomique d'Eure-et-Loir, seule l'eau du puits situé en face de la ferme de M. Bourgeois [l'actuelle ferme Pitthois] est déclarée potable. Le conseil envisage de faire des travaux sur ce puits afin de faire un réservoir pouvant servir en cas de panne du château d'eau et donne pouvoir au Maire pour se procurer les matériaux. »

Par ailleurs, « Le conseil souhaite fêter le 14 juillet comme avant-guerre, et décide l'achat de lots pour la tombola ».

[Cmunicipal extraordinaire 29/06/1945]

Le programme des festivités comprendra : le 13 juillet, une retraite aux flambeaux, suivie de 22 à 23h d'un service religieux, puis, de 23 à 24h, d'une veillée, au cimetière, sur la tombe des soldats morts en juin 1940.

Le 14 juillet, à partir de 16h, revue des sapeurs-pompiers et visite des travaux scolaires, en présence de Mme Servoin, institutrice ; 16h30 : chants par les enfants de l'école ; 17h30/18h30 : attractions diverses (course à la valise, tir à la cible, courses à 4 pattes, ...) ; 18h30 : tombola ; 19h30 : banquet suivi d'un bal de nuit. [Cmunicipal extraordinaire 05/07/1945]

La réunion des Déportés et Internés politique des cantons de Maintenon et Nogent-le-Roi se déroule, le 18 juillet 1945, en présence de 41 internés et déportés politiques.

Mme Servoin, institutrice à Chartainvilliers dont le mari a été arrêté et déporté en mars-avril 1943, « est élue comme vice-présidente, en remplacement de notre cher camarade Servoin encore en Allemagne... ». [ADales28, L'Écho Républicain du 18/07/1945]

Les participants à cette réunion, et son épouse, ignorent encore que Daniel Servoin est décédé en février 1944. Sa famille n'en sera informée officiellement qu'en mai 1947.

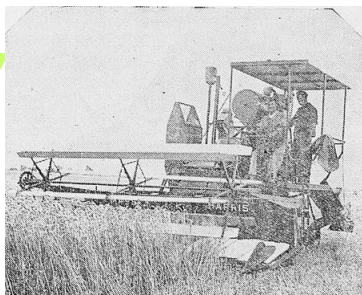
Un monde agricole inquiet

La sécheresse qui a sévi ces derniers mois pénalise fortement la récolte attendue en baisse de 20 à 25 % sur l'année précédente, soit un rendement moyen de seulement une vingtaine de quintaux à l'hectare. [ADales28, L'Écho Républicain du 13/07/1945]

Pourtant, au moment de la moisson, dans un champ de M. Fernand Hereau, à Berchères-la-Maingot, est présentée, en démonstration, la première moissonneuse-batteuse automotrice importée en France du Canada, par l'entreprise Massey-Harris. Cette machine dispose d'un moteur à essence de 53 chevaux, et d'une barre de coupe de 3,60 mètres.

Lors de sa première démonstration, le vendredi 20 juillet 1945, elle permet de couper 1 hectare 40 en 1 heure 20 minutes, soit

une coupe et un battage de 52 quintaux de blé dans l'heure... Sa maniabilité est avérée, son prix, environ 250 000,00 F en fonction des droits de douane, peut être amorti, selon l'importateur, en trois ans sur une exploitation de 200 hectares. [ADales28, L'Indépendant du 22/07/1945]



En attendant la modernisation du matériel, le déficit de main-d'œuvre conduit des fermes de Chartainvilliers, comme celle de M. Bourgeois, à utiliser des prisonniers allemands. Cela ne va pas sans poser des difficultés avec les ouvriers agricoles qui y voient une pression sur leurs rémunérations et leurs conditions de travail, surtout lorsqu'ils sont renvoyés à la discrétion du « patron ».

Dans une autre ferme du village, sont reprochés le laxisme de la surveillance des prisonniers de guerre allemands mis à disposition, et la bienveillance à leur égard. [ADales28, L'Eure-et-Loir 26/07 et 11/11/1945]

Le 6 août 1945, le Conseil municipal de Chartainvilliers, après en avoir délibéré, demande instamment, pour un bon service judiciaire et dans l'intérêt bien compris des justiciables et des municipalités, le maintien du système actuel des juges de Paix de proximité qui a donné entière satisfaction à tous jusqu'à ce jour. [Cmunicipal extraordinaire 06/08/1945]

Le même jour, de l'autre côté du globe où la guerre continue, le bombardier américain B-29 Enola Gay largue « little boy », la première bombe atomique, sur la ville japonaise de Hiroshima. Cette nouvelle arme de destruction anéantie la ville sur plus de 12 km² provoquant la mort immédiate de 90 000 à 140 000 personnes.



Le 9 août, c'est la ville de Nagasaki qui subit le même sort, et provoque la mort immédiate de 60 000 à 80 000 habitants. [ADales28, L'Écho Républicain des 08 et 10/08/1945]

Au Palais de Justice de Paris, le 15 août 1945, après un procès commencé le 23 juillet, la Haute Cour de Justice déclare Philippe Pétain coupable d'intelligence avec l'ennemi et de haute trahison. Elle le condamne à mort, à l'indignité nationale, et à la confiscation de ses biens, assortissant toutefois ces condamnations du vœu de non-exécution de la sentence de mort, en raison de son grand âge.

Le même jour, le Président américain Truman annonce la capitulation du Japon. [La Patrie 16/08/1945, Parismuséescollections]

Au cimetière de Chartainvilliers, le 16 août 1945, la municipalité de Saint-Piat organise un service funèbre en mémoire de l'anniversaire de la mort de Raymond Vauvillier héros de la Résistance, une gerbe de fleurs est déposée au nom de la commune sur la tombe. [Brochure n°31 - 01/2020 - par Valorisation du Patrimoine Saint-Piat-Mévoisins]

Le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République, commue la sentence de mort contre Philippe Pétain en peine de réclusion à perpétuité le 17 août 1945.

Après lecture de la circulaire de M. le Préfet, les élus municipaux fixent le traitement des employés communaux à : Tambour afficheur : 6 500 F ; employé au service des eaux : 2 500 F ; Secrétaire de mairie : 17 329 F avec rappel au 1er février 1945.

Considérant que le service de l'eau est déficitaire, le conseil

décide de porter le prix de l'eau à 5 F le m³ ; l'abonnement aux bornes à 50 F par ménage avec effet au 1er janvier 1945. [Cmunicipal 21/08/1945]

En l'honneur et au profit des prisonniers et déportés des communes de Saint-Piat, Mévoisins et Chartainvilliers, les anciens combattants des trois communes organisent une représentation théâtrale, le 18 août à 20h30 avec le concours exclusif des enfants du pays.

Le 19 août, à 14h30, la même représentation est donnée aux prisonniers, déportés à laquelle ils sont invités gratuitement.

Le 19, à 21h30 : grand bal, sous la tente du bal des fleurs. Orchestre Abel Brière, avec cinq musiciens. [ADales28, L'Indépendant 18-19/08/1945]

A Chartres, Michel Hebert, de Chartainvilliers, est élu, le 25 août 1945, membre du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Associations Familiales. Il animera, dans la commune, des séances de cinématographe dans la salle d'école. [ADales28, Le Franc-Tireur du Centre, 09/09/1945]

« Les premières années après la libération les séances de cinéma à l'initiative de Mr HEBERT se déroulaient dans la salle de classe. Pendant le rechargement des bobines nous allions jouer dans la cour et les petits jardins. Les films tous publics attiraient plus d'une vingtaine de personnes avec des enfants. On y voyait les actualités du moment. »

« Peu de temps après la libération à l'initiative de Mr HEBERT (qui s'occupait aussi de l'association « Familles Rurales ») une après-midi théâtrale (dont les acteurs étaient des gens du village) se déroula dans la grange de Mr LAGNEAU (près de la rue) avec un bal en soirée. Ce soir-là fut dansée la danse de la bombe atomique au cours de laquelle les cavaliers lançaient leur cavalière en l'air ; l'ambiance était formidable !.....A la porte plusieurs MP de la police armée américaine sont venus faire des rondes. » [Témoignage Alix Benoist]

3 médaillées de la famille à Chartainvilliers

Un décret, du 1^{er} septembre 1945, porte attribution de la Médaille de Bronze de la Famille française à Mmes : Hygneau, née Jubin Henriette, à Chartainvilliers, 5 enfants ; Larue, née Pierre Henriette, à Chartainvilliers, 5 enfants ; Rousseau, née Genet Éléonore, à Chartainvilliers, 7 enfants.

Le lendemain, 2 septembre 1945, c'est, après six années d'interruption, l'ouverture de la chasse. Si armes et munitions font encore défaut (les Allemands avaient exigé, dès le début de l'occupation, la remise des armes de chasse dans les Mairies), il en est de même pour le gibier, à l'exception des sangliers. [ADales28, L'Écho Républicain 2/09/1945]

Pour la deuxième fois, les électrices de Chartainvilliers vont participer à un scrutin électoral qui se déroule les 23 et 30 septembre 1945 pour la désignation du conseiller général du canton de Maintenon.

Comme pour les municipales, la participation des femmes, dont 86 sont inscrites sur la liste électorale révisée de la commune, est très forte. Elle atteint 77,9 % au 1^{er} tour, et 72,1 % au 2^e tour.

Au 1^{er} tour, le 23 septembre 1945, le résultat à Chartainvilliers est : Inscrits : 167 ; Votants : 127 ; Exprimés : 127.

Dr André GILLES [Républicain indépendant, Conseiller général sortant, ancien déporté, ancien Maire d'Epernon] = 72 ; Georges PAIN [S.F.I.O.] = 45 ; René SADORGE [Maire de Hanches, Forces Républicaines Antifascistes] = 10 [ADales28, L'indépendant 26/09/1945]

Lors du second tour, le 30 septembre 1945, le résultat à Chartainvilliers est : Inscrits : 167 ; Votants : 126 ; Exprimés : 126.

Dr André GILLES [Républicain indépendant, Conseiller général sortant, ancien déporté, ancien Maire d'Epernon] = 81 ; René SADORGE [Maire de Hanches, Forces Républicaines Antifascistes] = 45

Sur la circonscription, le Dr GILLES est élu par 2 934 voix, contre 2 480 voix à René SADORGE

À fin septembre, suite à sa destruction pendant la guerre, un

nouveau viaduc ferroviaire est mis en construction à Maintenon pour remplacer définitivement la structure provisoire. [ADales28, L'Indépendant 29/09/1945]

1er octobre 1945 : Mlle Chartier, nouvelle institutrice

Dans la classe unique de Chartainvilliers, le 1^{er} octobre 1945, Mlle Chartier Suzanne assure la rentrée scolaire des 32 élèves de 5 à 13 ans du village en remplacement de Mme Servoin partie comme Directrice d'une école maternelle à Dreux. [ADales28 - 91 W 118 et 141]

C'est M. Picard Victor, instituteur à Maintenon, qui devient secrétaire de Mairie.

Ils occuperont leur fonction respective jusqu'en septembre 1955.

Condamné le 9 octobre pour haute trahison et complot contre la sûreté intérieure de l'État, Pierre Laval est exécuté le 15 octobre dans la cour de la prison de Fresnes. [ADales28, L'Écho Républicain 11, 15-16/10/1945]

Les Ordonnances signées les 4 et 19 octobre 1945 fixent les bases de la création de la Sécurité sociale.

L'article 1^{er} du 4 octobre 1945 dispose :

« Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent... ».

21 octobre 1945 : double « OUI » aux référendums

Le 21 octobre 1945, c'est deux bulletins, l'un pour un double référendum, l'autre pour désigner à la proportionnelle leurs députés que les électrices et électeurs de Chartainvilliers déposent dans les urnes.



73 femmes, sur les 86 inscrites sur la liste électorale de la commune, participent aux deux scrutins, soit : 84,9 %.

Le but des consultations référendaires sont le maintien ou le rejet des institutions de la III^e République et l'organisation des pouvoirs provisoires.

A Chartainvilliers, comme dans toute la France, c'est à 87,9% que les électrices et électeurs rejettent les institutions de la III^e République et approuvent que les députés élus ce jour soient membres d'une Assemblée Constituante (96,4% au plan national). Ils ne sont que 57,9% à approuver l'organisation provisoire des pouvoirs publics qui leur est proposée (66,48% au plan national).

Les résultats à Chartainvilliers sont : 1^{ere} Question : « Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit Constituante ? »

Inscrits : 167 ; Votants : 139 ; Exprimés : 132.

OUI : 116 ; NON : 16.

2^e Question : « Approuvez-vous que les pouvoirs publics soient organisés -jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle Constitution- conformément au projet de Loi dont le texte figure plus loin ? »

Inscrits : 167 ; Votants : 139 ; Exprimés : 133.

OUI : 77 ; NON : 56. [ADales28, L'Indépendant 26/10/1945]

21 octobre 1945 : Élections législatives

Ce même 21 octobre, se déroulent, pour la première fois depuis 1936, à la proportionnelle, des élections législatives. L'Assemblée issue du scrutin, en fonction du résultat de la 2^e question référendaire, sera Constituante.

A Chartainvilliers, les électrices et électeurs donnent leurs suffrages à : Inscrits : 167 ; Votants : 139 ; Exprimés : 134.

Rassemblement Républicain Démocratique Antifasciste (Liste Violette) : 18 ; Liste social -S.F.I.O. (Liste Vivier) : 31 ; Liste

Communiste d'Union Républicaine et Résistante (Liste Genest) : 28 ; Action Républicaine et Sociale (Liste July) : 51 ; M.R.P. (Liste Kerlan) : 6. [ADales28, L'Indépendant du 26/10/1945]

En Eure-et-Loir, sont élus députés : Pierre July (Entente Républicaine), Maurice Genest (Communiste), Maurice Viollette (Républicain-socialiste) et Émile Vivier (SFIO).

Dans cette Assemblée Constituante de 586 membres siégeront, pour la première fois, 33 femmes (17 communistes, 9 M.R.P., 6 socialistes et 1 P.R.L.).

Au bilan de cette première année électorale pour les femmes, 45 électrices de Chartainvilliers ont déposé l'intégralité des 6 bulletins proposés lors des 4 scrutins qui ont jalonné l'année 1945.

Le 1^{er} novembre 1945, selon l'annonce faites par Christian Pineau, Ministre, en août 1945, durant la campagne électorale, la carte de pain est supprimée, pour être rétablie... le 1^{er} janvier 1946, avec une réduction de la ration de 350 à 300 grammes.

La cérémonie du 11 Novembre reprend ses droits.

Alors qu'à Paris, le 13 novembre 1945, Charles De Gaulle est élu, à l'unanimité, Président du Gouvernement Provisoire [ADales28, L'Écho Républicain 15/11/1945], à Chartainvilliers le Conseil municipal décide que le bouilleur de cru devra désormais s'installer à côté du château d'eau ; que, le traitement du secrétaire de Mairie est fixé à 15 330 F à compter du 1^{er} octobre 1945 ; que, le prix des concessions dans le cimetière est porté de 240 F à 500 F ; que, le loyer des bâtiments communaux est porté de 200 F à 1 000 F à compter du 1^{er} juin 1946 ; que, les émoluments des employés communaux sont fixés, pour l'année 1946, à : Tambour, appareil afficheur : 6 500 F, Garde champêtre : 12 000 F, Fontainier : 3 000 F ; Remonteur d'horloge : 500 F ; Entretien et clôture du cimetière : 2 000 F. Et que, ces différents emplois seront tenus par M. Fallou à partir du 1^{er} janvier 1946.

Par ailleurs, le conseil émet le vœu qu'aucun changement ne soit apporté au régime actuel des Justices de Paix et qu'aucune suppression de Greffes de Paix n'ait lieu. Il approuve en outre le budget 1946. [Cmunicipal 14/11/1945]

En cette année 1945, le 18 novembre, le gouvernement renonce à un retour à l'heure d'hiver. [ADales28, L'Écho républicain 15/11/1945]

Par contre, à Chartres, le 2 décembre, on peut renouer avec le grand rendez-vous de la Beauce et du Perche, qu'est la tenue de la première « Saint André » de la Paix... [ADales28, L'Écho républicain 01/12/1945]

Pour autant, les restrictions de l'après-guerre, imposées par la pénurie de charbon et d'électricité se font encore ressentir, notamment en matière d'électricité. Ainsi, dans la région de Maintenon (dont Chartainvilliers) les délestages et coupures sont pratiqués le lundi entre 8 heures et 13 heures ou entre 12 heures et 17 heures. [ADales28 L'Écho républicain 16/11/1945]

Le 9 décembre 1945, les 15 pompiers de Chartainvilliers tiennent leur banquet de la Sainte-Barbe chez Garreau.

Chacun a reçu une somme de 160 frs, dont 100 frs alloués par la Commune et 60 frs par la caisse de la Compagnie. Durant l'année écoulée, ils ont participé à 3 manœuvres de la pompe à bras (08/04, 24/06 et 07/10).

Lien fort et durable dans la vie de nos villages, pour clôturer l'année, le 30 décembre 1945, se déroule, à la mairie de Saint-Piat, l'assemblée générale des anciens combattants de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers. [ADales28, L'Indépendant 23/12/1945]

Au 31 décembre 1945, l'État-civil de la commune a enregistré 3 naissances, 1 mariage et 7 décès.

Sources : - Arch. Municipales Mairie de Chartainvilliers ; - Arch. Dept. 28 : - 68 J 32, 91 W 118 et 141, L'Écho Républicain, L'Indépendant, L'Eure-et-Loir ; - Témoignage Alix Benoist 23/01/2025 ; - Brochure n°31 - 01/2020 - par Valorisation du Patrimoine Saint-Piat-Mévoisins ; - Wikipedia ; - Recherches, Compilation et Mise en pages Fabrice Tanty - Suppl. HISTOIRE 2025-02 supp. Voix du Frou 394 -05/2025